



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 063 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 29 novembre 2012

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le jeudi 29 novembre 2012

•(1100)

[Français]

Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): Bonjour à tous. Bienvenue à la 63^e séance du Comité permanent des langues officielles, en ce jeudi 29 novembre 2012.

Nous sommes ici, conformément à l'article 108 du Règlement, pour une étude sur la dualité linguistique lors des célébrations du cent cinquantième de la Confédération du Canada, en 2017.

Nous avons trois groupes devant nous aujourd'hui: Mme Perkins et M. Rothon, de Canadian Parents for French; M. Cooke et Mme Lafrance, de l'organisme Le français pour l'avenir; M. Chartier et M. Fleury, du Ralliement national des Métis.

Nous commençons par l'association Canadian Parents for French.

[Traduction]

Mme Lisa Marie Perkins (présidente, Bureau national, Canadian Parents for French): Bonjour, monsieur le président, et à tous les honorables membres du comité. Je vous remercie d'avoir invité Canadian Parents for French à participer à ces audiences sur la dualité linguistique lors des célébrations du cent cinquantième de la Confédération canadienne en 2017. Au nom du conseil d'administration, qui représente des membres d'un océan à l'autre, je suis honorée d'avoir l'occasion de m'adresser à vous.

J'aimerais commencer par citer le commissaire aux langues officielles, M. Fraser:

Même si la Loi sur les langues officielles en est à sa cinquième décennie, d'aucuns ont encore de la difficulté à admettre que la dualité linguistique est une valeur canadienne et un élément essentiel de l'identité du Canada. Pour que cette réalité soit mieux comprise, le gouvernement doit souligner davantage l'importance des langues officielles du Canada, accroître les possibilités d'apprentissage de la langue seconde et renforcer la présence des deux langues...

[Français]

Je crois que ces mots illustrent la raison pour laquelle il existe un besoin réel et urgent de profiter des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne pour souligner la valeur des langues officielles à tous les Canadiens et Canadiennes. En tant que réseau pancanadien de parents bénévoles possédant des décennies d'expérience dans l'organisation d'événements socioculturels célébrant notre dualité linguistique, c'est avec plaisir que CPF vous parle aujourd'hui des pratiques exemplaires qui sont les siennes. Canadian Parents for French souhaite pouvoir contribuer à la planification des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne.

[Traduction]

Je vais maintenant parler de Canadian Parents for French et des manifestations pancanadiennes valorisant la dualité linguistique.

[Français]

CPF organise des centaines d'activités chaque année dans les écoles et les collectivités de partout au Canada. Par souci de concision, je n'en nommerai que quelques-unes menées par notre

bureau national ou par les bureaux de CPF, en omettant les nombreuses mais non moins importantes activités menées par les parents bénévoles, les arrondissements scolaires et les écoles.

•(1105)

[Traduction]

Notre concours d'art oratoire remonte à des dizaines d'années. Il est l'occasion pour des étudiants du français langue seconde de tout le pays d'écrire et de prononcer un discours en français. Environ 80 000 jeunes y participent à partir de leurs salles de classe réparties partout au Canada. De nombreux francophones s'inscrivent également au concours, dans la catégorie du français langue maternelle.

« Allons en France » est un autre concours pancanadien de CPF. Organisé de concert avec l'ambassade de France, ce concours de rédaction invite les étudiants à intégrer des mots contenus dans une liste de 10 termes préalablement choisis. À l'origine, les candidats devaient rédiger un texte de 300 mots en français sur un thème précis. Cette année, nous avons modernisé le concours en leur demandant plutôt de rédiger quatre gazouillis intégrant au moins deux mots de la liste.

Les sections locales de CPF en Colombie-Britannique et au Yukon et par la suite de l'Alberta ont réalisé deux projets intitulés Bilingualism Rocks et Bilingualism Rocks Two; manifestement un nom très innovateur. Pendant deux ans, des artistes francophones du Québec, du Yukon et de l'Alberta ont fait une tournée dans des dizaines de collectivités et en jouant devant des milliers d'enfants dans deux provinces et un territoire. Bilingualism Rocks avait pour but de rassembler des jeunes Canadiens dans le cadre de fêtes culturelles pour faciliter le contact entre les jeunes francophones et les jeunes francophiles.

Par ailleurs, le siège national de CPF, de concert avec un certain nombre de ses sections et de Canadian Youth for French, a demandé du financement pour un projet intitulé O Canada, représentant une expansion de Bilingualism Rocks. Si le projet est approuvé, O Canada sera l'occasion pour des étudiants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario de s'intéresser à la légitimité historique, culturelle et artistique de la présence francophone dans l'ensemble du Canada et à son incidence sur les francophiles.

J'aimerais attirer votre attention sur deux autres projets émanant de notre section en Nouvelle-Écosse. *Speak for Yourself/Parle, c'est l'idéal* est une pièce bilingue créée par le Resource Centre for the Arts à Terre-Neuve et par Canadian Parents for French. Elle comporte un volet très interactif qui invite les membres de l'auditoire à venir sur scène se présenter eux-mêmes. Autrement dit, ils deviennent des « spect-acteurs » plutôt que de simples spectateurs.

Le projet Action Media a permis de sensibiliser des étudiants du secondaire à la culture francophone et à la valeur de la dualité linguistique en les invitant à faire des recherches sur un musicien francophone, un genre de musique francophone ou une figure historique francophone de la Nouvelle-Écosse. Avec l'aide de Radio Halifax Métro, plus d'une centaine d'étudiants ont rédigé des scénarios et enregistré des présentations audio de trois minutes qui ont été diffusées en mars et en avril.

[Français]

Ce que démontrent toutes ces activités, c'est un profond désir, partout au pays, de voir la langue française faire partie du contenu, même dans les régions, et peut-être particulièrement dans ces régions où le français ne fait pas partie de la réalité quotidienne. C'est le fait de satisfaire à cette demande qui a fait de CPF un des plus importants organismes de promotion d'artistes francophones et bilingues.

[Traduction]

J'aimerais maintenant vous parler des idées de CPF sur les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération.

[Français]

Dans son rapport intitulé « Le 150^e anniversaire du Canada en 2017 », le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes a divisé ses recommandations en quatre catégories. Nous donnerons notre opinion sur trois d'entre elles, soit la planification, l'héritage et la participation.

Dans le cadre de l'organisation de ses activités, CPF a été en mesure d'adapter certaines pratiques qui nous ont aidés à élaborer nos programmes. Du fait que nous sommes l'un des plus importants organismes de promotion d'artistes francophones et bilingues, notre réussite s'explique par les cinq points énumérés ci-dessous.

[Traduction]

Nous estimons que le comité devrait examiner bon nombre des détails relatifs à ces trois catégories.

Pour conclure, j'aimerais résumer notre point de vue sur le rôle essentiel que joue le bilinguisme dans notre patrimoine national, dans ce que nous sommes et dans ce que nous deviendrons et expliquer comment il s'inscrit dans les célébrations du 150^e anniversaire.

Une identité nationale forte est quelque chose qu'il faut célébrer, et l'une des caractéristiques de notre pays est d'être un pays à deux langues officielles. C'est la raison pour laquelle Canadian Parents for French est convaincu que la dualité linguistique devrait être largement représentée dans les célébrations de 2017.

L'intégration des nouvelles technologies pour attirer les jeunes générations nous permet de créer un nouvel héritage linguistique. Les leçons que nous avons tirées de notre promotion de la dualité linguistique dans toutes nos manifestations sont, selon nous, universelles. Pour nous, ces fêtes devraient permettre aux locuteurs francophones et anglophones d'avoir accès sans difficulté à toutes les manifestations financées par le gouvernement fédéral.

C'est notre pays et tout ce qui le rend fier et unique qui sont au cœur du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne.

Canadian Parents for French estime que le bilinguisme — les langues officielles — est au cœur de cette unicité. Le français fait partie du patrimoine de tous les Canadiens. C'est quelque chose qu'on oublie ou qu'on n'admet même pas dans mon coin du pays. Nous devons profiter de cette occasion pour le rappeler aux gens.

Les étudiants en immersion française et en français — il y en a 2,8 millions au pays qui suivent actuellement des cours de français langue seconde — disent souvent qu'apprendre l'autre langue officielle leur permet d'aborder l'histoire de leur pays sous un autre angle. C'est un peu comme apprendre des choses sur d'autres membres de la famille. Ça leur permet de comprendre qui ils sont et de réaliser leurs rêves ainsi que les rêves de leur nation.

Nous ne serions pas des Canadiens si nous n'acceptons pas nos deux langues officielles. Peut-être que les célébrations du 150^e anniversaire sont un cadeau que nous devons redonner aux autres en mettant en évidence les langues officielles dans toutes les activités au Canada.

C'est aussi un cadeau à donner à d'autres personnes en offrant aux jeunes la possibilité de devenir, par exemple, le prochain premier ministre, un grand athlète, un fondateur célèbre d'une collectivité ou un innovateur. C'est un cadeau qu'il faut ouvrir et apprécier au cours de l'année des célébrations en félicitant nos diplômés bilingues et en entonnant tous ensemble un hymne national bilingue.

Je vous remercie.

• (1110)

[Français]

Le président: Merci, madame Perkins.

Nous allons maintenant passer à l'organisme Le français pour l'avenir.

M. Max Cooke (vice-président, Le français pour l'avenir): Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, bonjour.

Tout d'abord, je tiens à remercier le Comité permanent des langues officielles d'avoir invité Le français pour l'avenir à participer à l'étude sur la dualité linguistique durant les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne en 2017. C'est la première fois que notre organisme est invité à participer à un processus de ce genre. Par conséquent, je voudrais, pour commencer, vous présenter Le français pour l'avenir afin de mettre en contexte les recommandations que nous allons formuler à l'intention du comité.

Le français pour l'avenir a été fondé en 1997. Notre organisme est né d'une idée de John Ralston Saul voulant que les langues officielles du Canada sont une richesse qui doit nous unir plutôt que de nous diviser, et que tous les jeunes Canadiens et Canadiennes devraient avoir la possibilité de comprendre l'effet positif que le bilinguisme peut avoir sur leur vie. Suivant cette notion, un forum de deux jours pour 250 élèves du secondaire a été organisé à Toronto. On y mettait l'accent sur les avantages de parler français.

Depuis, Le français pour l'avenir a pris un essor considérable. Notre énoncé de mission officiel illustre bien notre objectif: promouvoir, auprès des élèves de la 7^e à la 12^e année dans tout le Canada, le bilinguisme officiel du Canada et les avantages d'apprendre le français et de communiquer dans cette langue. Nous nous acquittons de notre mandat en offrant chaque année, à la fois aux élèves de français langue première issus de milieux linguistiques minoritaires et aux élèves de français langue seconde, quatre programmes importants.

Tout d'abord, nous avons un concours national de rédaction, dont les lauréats se partagent un total de plus de 200 000 \$ en bourses d'études aux universités et collèges bilingues et francophones.

Nous avons aussi les Sessions Franconnexion, notre tout nouveau programme dans le cadre duquel une trousse d'outils pédagogiques et un guide de planification sont offerts gratuitement pour la promotion du français dans un environnement d'apprentissage.

Il y a également les Forums locaux, qui se tiennent chaque année dans plus d'une douzaine de villes du pays et qui permettent aux élèves de rencontrer des personnalités bilingues qui sont des modèles de réussite, par exemple l'athlète olympique Kara Grant et la lauréate d'un prix Juno Andrea Lindsay, tout en participant à des activités éducatives et amusantes sur les avantages du bilinguisme.

Enfin, nous avons le Forum national des jeunes ambassadeurs, qui en est à sa neuvième année et dans le cadre duquel 30 jeunes leaders de partout au Canada se rassemblent dans une ville pendant cinq jours. Il s'agit d'un forum où, par exemple, un élève d'immersion en français de Lethbridge, en Alberta, apprend à connaître la vie en milieu minoritaire d'un élève de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, et vice-versa. Ils obtiennent ainsi un aperçu réel et concret de ce qu'est le bilinguisme canadien et de ses enjeux, puis ils collaborent pour créer un dialogue et trouver des solutions auxquelles ils croient. À la fin du Forum national des jeunes ambassadeurs, les élèves retournent dans leurs communautés respectives en tant qu'ambassadeurs et participent au rayonnement du français et du bilinguisme auprès de leurs pairs ainsi que de leur collectivité.

Les Forums locaux et le Forum national des jeunes ambassadeurs visent à réunir des élèves. Ce faisant, nous espérons leur donner l'occasion de découvrir la langue et la culture françaises au Canada, à l'extérieur de la salle de classe, afin qu'ils puissent développer leur propre compréhension et leur propre appréciation de la dualité linguistique de notre pays.

• (1115)

L'an dernier seulement, nos programmes ont rejoint 25 000 élèves. Notre prochain objectif stratégique est d'atteindre 50 000 élèves. À l'heure actuelle, Le français pour l'avenir est un leader de plus en plus influent pour ce qui est de la promotion du bilinguisme officiel au Canada, et c'est parce que nous avons adapté nos programmes à la réalité changeante des jeunes Canadiens et Canadiennes. Cependant, nous avons évolué sans jamais perdre de vue notre objectif: contribuer à la vision d'un Canada où tous les jeunes valorisent notre patrimoine francophone, apprécient la diversité culturelle francophone et s'efforcent d'exceller dans la langue française.

[Traduction]

D'après les témoignages recueillis précédemment dans le cadre de cette étude, il est clair que Le français pour l'avenir n'est pas le seul à reconnaître la valeur du bilinguisme. Comme de nombreux autres témoins l'ont affirmé clairement devant le comité, le bilinguisme est une caractéristique déterminante de l'histoire et de l'identité de notre pays et ne devrait pas seulement figurer dans les célébrations du

150^e anniversaire de la Confédération, mais devrait être une partie intrinsèque de tous les éléments de la préparation de ces célébrations.

Le même esprit qui a permis à deux langues de survivre et de prospérer côte à côte depuis le début de la Confédération continue d'attirer les citoyens du monde à une époque où nous devenons un peuple de plus en plus multinational et hétérogène. Nous croyons que le bilinguisme est une manifestation concrète de cet esprit d'inclusion et d'ouverture, qui offre d'autres possibilités grâce auxquelles les générations futures pourront tisser des liens sociaux et affectifs avec leur pays.

Fondamentalement, notre travail consiste à promouvoir un message d'acceptation et de fierté collectives. Nous croyons aussi que les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération du Canada se doivent d'aller au-delà de la simple intégration de nos deux langues officielles. Elle doit utiliser notre dualité linguistique pour tendre la main à nos jeunes, afin de faire naître un sentiment de fierté nationale et de raviver le désir des élèves d'apprendre et de continuer à parler le français et l'anglais au Canada. On perçoit souvent le moment « dé clic » où les yeux s'illuminent chez les élèves qui participent à nos programmes — lorsqu'ils se rendent compte de la valeur de leur bilinguisme. Nous pouvons voir qu'ils exprimeront toute la vie durant cette passion des langues et de la culture. Il y a quelque chose de tout à fait magique. Une même prise de conscience s'effectue aussi parmi nos élèves francophones, ayant peut-être tenu leur langue et leur culture pour acquises.

Nous comprenons parfaitement que le 150^e anniversaire de la Confédération n'est pas l'anniversaire de la Loi sur les langues officielles. Toutefois, nous croyons fermement que les célébrations devraient servir de plate-forme pour renforcer le statut du bilinguisme parmi les caractéristiques déterminantes de notre pays. Le français pour l'avenir croit que cela peut se faire en encourageant et en soutenant financièrement des organismes qui travaillent déjà dans ce sens. Mais plus important encore, cela doit se faire par l'entremise de nos jeunes.

Je vais maintenant vous fournir nos recommandations.

D'abord, nous sommes convaincus que les échanges face à face et les interactions personnelles sont plus propices à forger l'idée d'un nous collectif. Dans une large mesure, nos programmes sont conçus pour donner la possibilité aux élèves d'approfondir à la fois leurs propres expériences du bilinguisme et leurs relations personnelles avec la francophonie. Ce sont des occasions de célébrer les différences régionales et de reconnaître les défis communs. Peut-être plus important encore, nous nous efforçons de promouvoir l'interaction en français hors de l'école en soulignant l'idée que l'apprentissage du français n'est pas limité aux leçons de grammaire et à la conjugaison des verbes. Nous appuyons fermement une initiative qui accroîtrait les possibilités d'échanges culturels et linguistiques avant et durant les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération, comme le décrit le rapport annuel de 2011-2012 du Commissariat aux langues officielles. Nous croyons que les jeunes s'épanouissent lorsqu'ils ont la possibilité de découvrir l'autre langue officielle au-delà de leur programme d'études.

Deuxièmement, alors que les possibilités d'enseignement du français se multiplient au niveau du secondaire, les élèves qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires en français continuent à se heurter à de nombreux obstacles. L'un d'eux est la disponibilité de base, mais selon notre expérience, ce qui est encore plus difficile, c'est que les élèves ne connaissent tout simplement pas les options qui existent. Une partie de notre programmation vise à faire comprendre aux élèves qu'ils peuvent continuer à miser sur l'élan qu'ils ont acquis dans leur apprentissage de la langue. Nous espérons les convaincre que leurs efforts peuvent, et en fait devraient mener à quelque chose qui dépasse la désignation ornant leur diplôme d'études secondaires. Nous encourageons la multiplication des possibilités d'études postsecondaires en français afin que les jeunes Canadiens puissent reconnaître que la dualité linguistique est un cadeau pour toute la vie, dont ils peuvent bénéficier à l'âge adulte. Ce n'est souvent malheureusement pas le cas. Cette approche devrait être liée au 150^e anniversaire de la Confédération pour cimenter l'importance historique du patrimoine bilingue, mais elle continuerait à influencer les élèves bien au-delà de 2017.

• (1120)

Troisièmement, Le français pour l'avenir s'appuie sur la grande diversité des communautés minoritaires de langue officielle qui existent partout au Canada afin d'enrichir sa programmation. Nous créons des comités locaux pour coordonner nos multiples activités afin d'assurer que soient bien représentées les diverses parties constituantes qui s'intéressent à la réussite de l'éducation en langue française et qui en sont passionnées. De cette façon, nos activités conservent une saveur locale, tout en permettant aux élèves de participer à quelque chose de grande envergure.

Nous croyons que les préparatifs pour le 150^e anniversaire de la Confédération devraient se faire de façon similaire. Cependant, notre expérience nous montre que les jeunes sont le principal véhicule pour diffuser un message qui puisse persister au-delà des célébrations de l'événement. Nous soutenons la création et la participation actives d'un conseil de la jeunesse, composé de représentants de différentes provinces et des territoires, pour la planification et la mise en oeuvre des célébrations commémoratives en 2017. Les travaux du conseil pourraient être complétés par le travail d'un porte-parole de renom représentant les jeunes bilingues, dont le rôle comporterait deux volets. Tout d'abord, ils utiliseraient leur visibilité pour donner une voix aux intérêts et aux préoccupations des jeunes sur une plus vaste scène; et deuxièmement, ils feraient en sorte qu'une partie des célébrations soit orientée vers les jeunes, tout en étant attrayante pour eux.

[Français]

Nous espérons que notre témoignage aidera le Comité permanent des langues officielles à s'assurer de la présence de nos deux langues officielles aux célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Cooke.

Nous allons maintenant passer au Ralliement national des Métis.

M. Clément Chartier (président, Ralliement national des Métis): Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité, merci de nous donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je suis accompagné de l'ainé Norman Fleury du Manitoba, un expert de la langue mitchif.

Tout d'abord, laissez-moi vous donner un aperçu du Ralliement national des Métis, l'organisme représentatif de la nation métisse. Comme je l'ai dit, nous sommes le gouvernement national de la nation métisse sur notre assise territoriale historique qui comprend les provinces des Prairies et qui s'étend jusqu'en Ontario et en Colombie-Britannique. Notre assise territoriale s'étend aussi aux Territoires du Nord-Ouest et au Nord-Ouest des États-Unis, ce que l'on appelle historiquement le vieux Nord-Ouest. Nous représentons environ 400 000 personnes, c'est-à-dire environ un tiers de la population autochtone totale du Canada.

Votre étude du 150^e anniversaire du Canada en 2017 et du rôle des deux langues officielles, l'anglais et le français, donne aux Canadiens l'occasion de réfléchir au sens de la Confédération pour eux. Cela est d'une importance particulière pour la nation métisse, fondatrice de la première province postconfédération du Canada, le Manitoba.

Pour la plupart, nos ancêtres n'étaient pas directement touchés par les événements de 1867, car ils ne résidaient pas dans les quatre provinces confédérées. Ils vivaient sur les terres de Rupert et dans les Territoires du Nord-Ouest, tous deux contrôlés par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

À l'origine, les enfants de sang-mêlé issus de l'union de femmes autochtones et de commerçants de fourrures ont évolué pour former un peuple distinct ayant sa propre culture, sa propre langue et sa propre conscience politique. Plus précisément, la langue mitchif a été influencée par les voyageurs français issus du Québec, ce qui fait que les substantifs sont en français et le reste principalement du cri. Il s'agit essentiellement d'un métissage de deux langues qui se sont unies pour former la langue d'un nouveau peuple autochtone, la nation métisse.

Bien qu'ils n'aient pas participé aux négociations qui ont conduit à la signature de la Loi constitutionnelle de 1867, nos ancêtres ont néanmoins subi les fortes répercussions de sa promulgation. L'un des principaux facteurs qui ont motivé l'union politique était un désir d'expansion territoriale vers l'Ouest pour atteindre la colonie de la Colombie-Britannique et s'y unir.

On se préoccupait peu de ceux qui occupaient le vaste territoire situé entre les provinces confédérées et le Pacifique. En 1869, la population de la colonie de la rivière Rouge, l'une des plus importantes des plaines d'Amérique du Nord à l'ouest du Mississippi et au nord du Missouri, comprenait 9 800 Métis et 1 600 Blancs. Il s'agissait de la communauté faisant obstacle au nouveau Dominion du Canada au début de son expansion d'un océan à l'autre.

En 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson a vendu les terres de Rupert au Dominion du Canada pour la somme de 300 000 livres et un vingtième des terres fertiles du territoire. Pendant la négociation de la vente, aucune disposition n'a été prévue concernant les droits de la majorité métisse de la colonie de la rivière Rouge qui devait faire partie d'un territoire gouverné directement par Ottawa.

La réaction de nos ancêtres, en 1869, a été d'établir le premier gouvernement provisoire métis sous Louis Riel, et de prendre contrôle de la colonie de la rivière Rouge. Ils ont élaboré une liste de droits en ne demandant rien de moins que le statut de province et ont envoyé des émissaires à Ottawa pour négocier les modalités d'une admission du Manitoba dans la Confédération du Manitoba en tant que province, par l'entremise de la Loi de 1870 sur le Manitoba, qui prévoyait entre autres des droits associés à l'usage de la langue française dans la nouvelle province de l'Ouest.

Contrairement aux provinces confédérées, le Manitoba n'avait pas le contrôle des terres publiques. En contrepartie, l'article 31 de la Loi de 1870 sur le Manitoba prévoyait une allocation de 1,4 million d'acres de terre aux enfants des chefs de famille métis. Un processus de distribution de ces terres aux Métis qui, tel que prévu par le lieutenant-gouverneur de la province, devait prendre un à deux ans, a pris plus d'une décennie pour être administré par le gouvernement fédéral.

• (1125)

Étant donné un afflux rapide de colons hostiles de l'Ontario sur leurs terres traditionnelles, la grande majorité des Métis se sont déplacés. Leur proportion dans la population du Manitoba a chuté de 83 p. 100 en 1870 à 7 p. 100 en 1886. Notre chef, Louis Riel, a été élu à la Chambre des communes trois fois mais s'est vu refuser son siège. L'incapacité permanente du gouvernement fédéral d'honorer les revendications territoriales métisses a entraîné la formation du deuxième gouvernement provisoire métis dans la vallée de la Saskatchewan en 1884-1885, une fois encore sous la direction de Riel.

La réaction du gouvernement fédéral a été une invasion armée, qui a conduit à la Rébellion du Nord-Ouest de 1885, à la défaite de la nation métisse à la bataille de Batoche, et à l'exécution de Louis Riel le 16 novembre 1885. À ce jour, un nombre significatif de Métis francophones demeure dans notre assise territoriale historique.

Je pense que le 150^e anniversaire du Canada offre aux Canadiens et à leurs gouvernements l'occasion de réfléchir à ce qui s'est passé au début de la Confédération. La Confédération et le système du gouvernement fédéral étaient un moyen de répondre aux besoins de différentes régions et différentes cultures au sein d'un même État. Grâce au gouvernement provisoire de Riel et à la Loi sur le Manitoba, les Métis se sont imposés comme l'une des nations ou l'un des peuples fondateurs du Canada. Malgré ce fait historique, nous, la nation métisse, nous efforçons de voir notre existence reconnue et nos aspirations se concrétiser.

Bien qu'il ait fallu beaucoup de temps à se faire reconnaître, certains progrès ont été réalisés. En 1992, le Parlement a adopté à l'unanimité une résolution reconnaissant le rôle unique et historique de Louis Riel comme fondateur du Manitoba. En 2010, le Parlement et un certain nombre d'assemblées législatives provinciales ont déclaré l'année des Métis afin de célébrer le 125^e anniversaire de la Rébellion du Nord-Ouest de 1885, de la bataille de Batoche et de l'exécution de Louis Riel. La nation métisse elle-même a déclaré 2010 comme étant l'année de la nation métisse et a ensuite déclaré les années de 2011 à 2020 la décennie de la nation métisse, l'année 2012 ayant été désignée afin de célébrer la culture et la langue de la nation métisse.

Je pense que le comité devrait recommander que les commémorations de la Confédération reconnaissent l'apport historique de la nation métisse comme peuple fondateur qui a dû résister pour entrer dans la Confédération. En outre, j'invite le comité à commencer à réfléchir sérieusement au 150^e anniversaire du Manitoba en 2020, en s'intéressant principalement au rôle historique et contemporain de la nation métisse dans son développement, y compris la garantie constitutionnelle des droits associés à l'usage de la langue française qui bénéficie aux Franco-Manitobains.

Étant donné que le mandat du comité est les langues officielles, l'une des contributions les plus importantes qu'il peut faire est d'inciter le ministère du Patrimoine canadien et les institutions culturelles nationales à appuyer le développement et l'élargissement

des efforts de la nation métisse visant à préserver et dynamiser la langue mitchif.

Il y a un certain nombre d'années, j'ai encouragé le gouvernement fédéral à mettre en place un programme d'enseignement du français afin que les jeunes Métis puissent étudier cette langue au Québec, ce qui, je le pense, nous aiderait à préserver la langue mitchif. Cette proposition n'a fait l'objet d'aucune mesure concrète.

Un apport considérable que peut faire le comité dans ce domaine est d'inciter le ministère du Patrimoine canadien à appuyer les plans d'élargissement des institutions culturelles et éducatives de la nation métisse. De bons exemples sont l'Institut Gabriel Dumont de Saskatoon, l'Institut Louis Riel de Winnipeg, et le Rupertsland Institute à Edmonton ainsi que leurs efforts visant à dynamiser la langue mitchif.

Une autre mesure concrète qui pourrait être prise par le comité consisterait à recommander au gouvernement fédéral que des ressources budgétaires soient fournies à nos gouvernements et institutions afin que nous puissions préserver la langue mitchif, et que dans le cadre des préparatifs du 150^e anniversaire de la Confédération, le Canada tienne compte du fait que le drapeau national métis fêtera ses 200 ans en 2015. Cela devrait aussi inclure du financement pour les gouvernements de la nation métisse afin que de la documentation et des publications soient traduites et publiées en français.

• (1130)

Sur ce, après avoir écouté l'ainé Fleury, nous répondrons volontiers à vos questions.

Le président: Monsieur Fleury, vous avez environ une minute avant que nous passions aux questions et observations des députés.

M. Norman Fleury (ainé, Ralliement national des Métis): Merci.

[Français]

Bonjour. Je m'appelle Norman Fleury. Je suis vraiment heureux d'être parmi vous aujourd'hui afin de parler de l'importance de notre langue, le michif. Pour notre nation, les Michifs du Canada, il est important de préserver notre langue, de la retenir et de documenter toutes nos histoires au Canada. C'est un héritage important pour le Canada.

La langue michif est venue au monde dans ce pays lorsque des Premières Nations et des Français de la France se sont rencontrés. Moi, j'ai des ancêtres qui sont encore en France, au Québec et dans les Prairies canadiennes. Je suis content de pouvoir parler toutes ces langues, mais surtout ma langue première, qui est le michif.

Je suis Michif. Il y a des Métis, des *Métis* et des *half-breeds*. Moi, je suis Michif. Ma langue et ma nation sont associées; je suis Michif. C'est pourquoi la langue michif porte son nom, tout comme celui qui parle le français est Français et celui qui parle la langue dakota est Dakota, et ainsi de suite pour les autres langues. C'est une question d'association.

Je n'ai pas beaucoup de temps pour parler, aujourd'hui. Je m'en excuse. Nous pourrions parler de bien des choses, par exemple de camps pour les jeunes qui leur permettraient de retenir leur langue.

La langue michif est composée de deux langues: les noms et la grammaire viennent du français, tandis que les verbes viennent de la langue crie.

Le michif était la première langue de ma mère, qui est décédée il y a deux ans à l'âge de 108 ans. Moi, je suis venu au monde en 1949, et ma première langue est le michif. Mes grands-parents maternels sont venus au monde en 1877 et en 1880, et c'était leur première langue également. La langue de mes arrière-grands-parents était le michif aussi. Cette langue n'est donc pas née d'hier.

C'est avant tout une langue orale. Nous avons commencé à écrire notre langue il y a environ 20 ans, au Canada. Des linguistes ont fait des études sur notre langue. En Amérique du Nord, aux États-Unis, à Belcourt, dans le Dakota du Nord, notre peuple est toujours présent. On y parle et on y enseigne notre langue dans des établissements.

Au Canada, nous n'avons pas d'institutions; c'est triste. On enseigne la langue michif dans les communautés qui sont précisément michif. En 2013, je vais commencer à enseigner à l'Université de Brandon. Ce sera la première fois que notre langue sera connue. C'est principalement du français, mais nous empruntons encore des mots à l'anglais, par exemple le *truck*, le *computer*, le *telephone*, et ainsi de suite.

Une voix: Nous aussi.

M. Norman Fleury: Notre langue est surtout associée au français. Il y a des chansons de voyageurs, des chansons de Pierre Falcon, de la musique, de la danse. Tout ça est associé à des danses de l'Europe, du Canada, et à la langue. Le français n'a jamais été oublié et il faut le préserver. Les Michifs parlent toutes ces langues, mais principalement le français et le michif.

• (1135)

Le président: Merci, monsieur Fleury.

M. Norman Fleury: Merci beaucoup.

Le président: Nous disposons maintenant d'une heure vingt minutes pour les questions et les commentaires.

Nous allons commencer par M. Benskin.

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

[Traduction]

Je suis arrivé un peu vite et j'ai raté une partie de votre exposé, madame Perkins, mais j'ai pu me rattraper en lisant votre document. Merci de nous l'avoir fourni.

Il y a des thèmes récurrents dans le cadre de cette étude et de tout ce que nous faisons depuis un an au Comité du patrimoine. Monsieur Chartier, je pense que vous avez comparu devant le Comité du patrimoine. L'un de ces thèmes, c'était l'échange et comment réussir à avoir des célébrations partout au Canada, plutôt que d'avoir un fatras d'événements épars partout au pays. L'un des grands obstacles, c'est le coût des déplacements au Canada.

Comment pensez-vous que l'organisation qui s'occupera de cet événement pourra résoudre ce problème? Quelle méthodologie devrait être employée pour y arriver, à votre avis?

La question s'adresse à monsieur Cooke et à madame Perkins.

• (1140)

Mme Lisa Marie Perkins: Nous avons la chance incroyable de travailler très étroitement avec nos collègues d'organismes comme Le français pour l'avenir et Canadian Youth for French qui font de gros efforts et échangent des renseignements, de même qu'avec des programmes comme Rencontre du Canada.

Dans notre mémoire, nous signalons deux choses très intéressantes. Les organismes comme le nôtre travaillent très fort pour regrouper des jeunes de tout le pays, par exemple dans notre

événement phare, le Concours d'art oratoire national. On pourrait miser davantage là-dessus dans le cadre des célébrations canadiennes en 2017. Nous parlons beaucoup des médias sociaux et de la communication virtuelle avec les jeunes. Les échanges sont parfois des échanges d'idées, des communications, qui peuvent être faits tout aussi efficacement en ligne qu'en face à face. Je pense que nous devons chercher ce genre d'occasions. C'est un environnement qui est de plus en plus familier et confortable pour les jeunes et dont on ne se sert pas suffisamment pour nos fins.

M. Tyrone Benskin: Bien.

Monsieur Cooke, vous en avez parlé plus tôt et j'y crois moi aussi vraiment: la langue, ce n'est pas que la langue. Il faut aussi pouvoir s'immerger totalement dans une culture. Il est plus difficile de le faire virtuellement que lorsqu'on va à Québec ou dans des régions de la nation Métis pour en connaître davantage sur l'histoire, d'une manière concrète.

Qu'en pensez-vous?

M. Max Cooke: Je reviens toujours à ma propre expérience, à mon premier échange, au Lac Saint-Jean. J'y reviens toujours. Cela a changé ma vie que de vivre deux ou trois semaines dans une famille, pour comprendre que le français, ce n'était pas simplement quelque chose que je devais apprendre ou que je devais avaler, comme une vitamine. Essentiellement, le lien s'est créé et c'est ce qui compte. Comment créer ces liens, non seulement entre l'anglais et le français, mais entre les cultures, aussi? Comment créer ce lien avec l'histoire du Canada?

On ne peut pas tenir pour acquis que nos étudiants sont nombreux à bien connaître l'histoire et la Confédération. On ne peut pas non plus amener tous les étudiants au Lac Saint-Jean pour qu'ils en fassent la découverte. Je suis pour l'idée du recours aux médias sociaux. Il faudrait que cela soit animé par un thème, dirigé par les jeunes pour les mobiliser, pour susciter leur curiosité en présumant qu'ils ne connaissent pas la Confédération. Ils en feraient la découverte par eux-mêmes, au fil de leurs démarches, et ils pourraient beaucoup apprendre comme c'est le cas pour toutes nos cultures.

En tant que communicateur, je crois vraiment qu'il faudrait un marketing du tonnerre pour les séduire et les mobiliser. Il faudrait beaucoup de planification très astucieuse, mais si on fait bien les choses, c'est possible. Notre organisme a de l'expérience dans la communication avec les jeunes, tout comme Canadian Parents for French et bien d'autres.

Il faut un effort collectif, autour d'un thème commun, mené par les jeunes, pour les jeunes, ou en entendrait leurs voix et où on leur permettrait de découvrir l'importance que cela a pour eux, tout au long de la démarche.

M. Tyrone Benskin: Merci.

L'autre thème qui a été abordé à maintes reprises, c'est la compréhension de la véritable histoire du Canada. Je pense qu'à l'heure actuelle les cours d'histoire sont obligatoires dans deux ou trois provinces seulement, ce qui est vraiment navrant. Les élèves d'aujourd'hui ne savent pas comment le Canada a été forgé. On n'est peut-être pas toujours d'accord avec certaines pages de notre histoire mais ça ne change pas la réalité. Pour moi, l'histoire c'est quelque chose de merveilleux qu'elle soit glorieuse ou non.

Ma question s'adresse à nos amis métis. En ce qui a trait au 150^e anniversaire de la Confédération, vous avez mis sur papier un historique succinct des peuples métis. Que demanderiez-vous qu'on fasse pour faire honneur à votre participation à ces événements historiques dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire?

• (1145)

M. Norman Fleury: Tout d'abord, j'aimerais m'exprimer dans ma langue maternelle et vous donner un exemple qui permettra de répondre à votre question.

[Le témoin s'exprime dans sa langue maternelle]

Je vous ai répondu dans ma propre langue. Jadis, c'est comme ça qu'on s'exprimait. Notre langue était utilisée dans plusieurs contextes, familial, commercial et cérémonial.

En ce qui a trait à l'histoire du Canada et l'affirmation de notre identité en tant que peuple au sein de ce pays, et je dois dire en passant que Patrimoine canadien nous a aidés à préserver notre langue et la faire rayonner, nous n'en sommes qu'au tout début. Nous tentons de concilier les différentes cultures qui se côtoient au Canada dans un élan de solidarité pour solidifier les assises de notre pays pour le bien de tous.

J'ai des enfants et des petits-enfants. J'ai un fils qui a 15 ans, bientôt 16, il est à l'école secondaire. À l'âge de sept ans, il a fait un exposé accompagné d'une représentation graphique. À l'époque il était tout jeune. D'une part, on dit qu'on a perdu du terrain, mais en même temps c'est vrai qu'on a progressé. L'exposé de mon fils de sept ans qui portait sur notre identité à titre de peuple et de nation au sein du Canada témoigne des progrès impressionnants que nous avons réalisés.

Ma grand-mère, qui est née en 1880, n'a jamais eu l'occasion de parler sa langue maternelle en public. Elle n'a jamais pu la faire connaître aux autres. Quand elle faisait ses courses, tout le monde s'exprimait en anglais et c'est comme ça qu'elle a appris les rudiments de cette langue. Elle a appris le français également. Mes grands-parents parlaient beaucoup de langues, les langues du commerce. Quand c'était la saison de la chasse au bison, il fallait parler la langue des habitants des territoires qu'on traversait. C'est comme ça qu'on est devenu polyglotte. Pour ma part, je fais partie du groupe de personnes qui peut se vanter de bien parler le dakota, l'ojibwa, langue des Saulteaux, le cri, le mitchif et le français. Nous nous sommes très bien assimilés en ce qui a trait à nos langues et à notre culture. Quelque 90 p. 100 des Métis se sont assimilés à la culture anglophone.

En raison de la colonisation et des pensionnats autochtones, entre autres, on n'a pas eu d'autre choix que de s'intégrer et notre culture en a souffert. Mis à part les festivités organisées par les organisations métisses dans le cadre de la célébration De retour à l'époque de Batoche, nous n'avons pas vraiment l'occasion de parler de notre identité en tant que peuples au sein de ce pays. Quand j'entends ce que l'on dit ici, je nous vois à la célébration De retour à l'époque de Batoche où nous pouvons montrer que sommes un peuple de ce pays. N'oublions pas, d'autre part, et nous sommes là pour le rappeler, que les Mitchifs et les peuples métis répondent sont concernés.

Il nous faut organiser des camps culturels, des initiatives langagières et d'autres activités qui nous permettent de raconter nos histoires, notre histoire et de chanter nos chansons. Tout cela est nécessaire. Il faut qu'on fasse connaître tout ça, que ce soit à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, ou à Saint-Lazare, au Manitoba, mon village natal et où j'ai grandi. Les jeunes surtout doivent avoir

l'occasion de se retrouver avec les aînés parce que ce sont eux qui transmettent le savoir.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Gourde.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être parmi nous ce matin. C'est très intéressant.

Ma question s'adresse aux représentants des trois organismes.

De quelle façon aimeriez-vous participer à la planification des célébrations du 150^e anniversaire du Canada, en 2017, et quelle contribution aimeriez-vous apporter à cette planification?

• (1150)

Mme Lisa Marie Perkins: Dans mon allocution sur Canadian Parents for French, j'ai indiqué que

[Traduction]

Nous avons beaucoup d'expérience dans l'organisation d'événements nationaux pour nos jeunes partout au pays et de travail avec les familles.

Il faut reconnaître que le français n'est pas la première langue de la plupart des parents avec qui nous travaillons, mais c'est quelque chose qu'ils valorisent. Nous et nos collègues avons donc l'occasion de vous offrir cette connexion avec les jeunes, et de surcroît nous avons l'occasion de rejoindre et de faire participer les familles dans ces communautés partout au pays. Pour toute planification que vous faites, nous avons beaucoup d'expertise et de portes que nous pouvons ouvrir.

Nous offrons nos propres événements, tels que Concours d'art oratoire et Allons en France, deux thèmes que nous pourrions mettre en valeur et transformer pour les célébrations nationales du 150^e anniversaire et dont tous les Canadiens et le gouvernement du Canada pourraient être fiers.

Le comité a l'occasion de faire des recommandations qui non seulement créent de nouvelles choses mais tirent aussi parti de beaucoup du bon travail qu'offrent les organisations telles que celles de mes collègues autour de cette table.

[Français]

M. Max Cooke: Quant à nous, Le français pour l'avenir, notre expertise consiste surtout à faire participer des adolescents. Ils sont à un âge où il est assez difficile de les faire participer à quoi que ce soit.

Pour nos Forums locaux, nous avons un réseau national de comités de coordination. Nous disposons donc d'une infrastructure qui nous permet de planifier des événements. Par exemple, pour notre Forum national des jeunes ambassadeurs, nous avons un thème différent chaque année. Il est certain qu'en 2017, ou même en 2016, la signification de l'anniversaire de la Confédération serait un thème de discussion parfait.

Nous avons aussi un genre de base de données où figurent les porte-parole qui s'adressent aux jeunes, partout au Canada. Il s'agit de gens qui travaillent dans les secteurs public et privé. Ils pourraient contribuer à faire circuler le message concernant cet anniversaire et souligner l'importance de la Confédération.

[Traduction]

M. Clément Chartier: Merci pour cette question.

Nous avons établi un protocole avec le gouvernement fédéral, le Protocole avec la nation métisse signé en 2008. Aux termes de ce protocole, l'ensemble de cette question pourrait potentiellement être administré bilatéralement avec le gouvernement fédéral. L'une des choses que je peux proposer au ministre c'est d'établir un comité interministériel ou multiministériel constitué de hauts fonctionnaires et de représentants de la nation métisse pour discuter de la possibilité d'un engagement de la nation métisse.

Je sais que le problème ne sera pas résolu aujourd'hui. J'ai comparu devant le Comité du patrimoine, mais je n'ai vu aucune recommandation portant précisément sur les Métis. De toute façon, nous continuons de venir comparaître devant les comités.

Une des choses que j'aimerais répéter, c'est qu'au fur et à mesure que nous nous rapprochons du 150^e anniversaire en 2017 nous ne devrions pas oublier que trois ans plus tard il y aura l'anniversaire du Manitoba. Ces deux éléments devraient être liés. Il ne s'agit pas ici seulement d'un moment dans l'histoire; nous devrions tenir compte de l'histoire du Canada dans son ensemble afin de déterminer comment nous avons évolué en tant que peuple, en tant que Canadiens, depuis la Confédération, tout en tenant compte des étapes qui ont eu lieu après cet événement, et plus particulièrement les jalons importants comme la négociation de l'entrée dans la Confédération du peuple métis par l'entremise de la province du Manitoba. Cette transaction visait quelque chose comme les trois-quarts de la masse terrestre actuelle du Canada dans ce processus de négociation. Les Métis ont joué un rôle important pour faire en sorte que les droits touchant la langue française et les écoles soient inscrits dans la Constitution du Canada. C'est considérable, par conséquent, je croirais que la nation métisse a un rôle crucial à jouer dans tout cela. Un processus qui suscite notre participation directe serait profitable pour nous.

Nous pourrions toujours parler des détails, mais pour poursuivre dans la même voie que ce qu'a dit M. Fleury, nous pourrions organiser quelque chose de simple comme des camps jeunesse à Batoche et à la Lachine, au Québec, et plutôt que d'organiser des camps distincts, nous pourrions les regrouper pour discuter de l'histoire et en apprendre davantage sur nos langues respectives. Les jeunes francophones devraient également apprendre la langue mitchif. Cela nous aiderait. Je pense également que nos jeunes devraient apprendre le français, parce qu'il s'agit aussi d'un élément très important de notre patrimoine.

• (1155)

[Français]

Le président: Monsieur Dion, vous avez la parole.

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie chacune et chacun d'entre vous d'être ici. Je vous remercie de tous les efforts que vous déployez pour la langue française et pour la langue mitchif. Bravo!

J'aimerais vous poser la même question qu'à tous nos témoins. Nous devons produire un rapport. Celui-ci ne sera pas le rapport du Comité permanent du patrimoine canadien, mais bien le rapport du Comité permanent des langues officielles. Nous ne couvrirons donc pas toute la question des célébrations de l'anniversaire de la Confédération. Nous devons nous concentrer sur deux sujets.

Premièrement, il faut nous assurer que les deux langues officielles seront pleinement respectées lors de ces célébrations et qu'il n'y aura pas d'incidents malheureux, qui sont parfois de fraîche mémoire.

Deuxièmement, nous devons nous assurer que les thèmes qui seront célébrés feront honneur à la dualité linguistique canadienne. Il ne faut pas rater notre coup, à la fois dans la livraison et dans le choix de ce que nous célébrons. C'est pourquoi nous avons besoin de votre expérience, de votre expertise et de vos suggestions.

Monsieur Cooke, vous me direz si je rate quelque chose, mais je résume vos trois suggestions.

Premièrement, vous suggérez qu'on accroisse les possibilités d'échanges culturels et linguistiques. J'imagine que vous avez un objectif à nous proposer. Cela voudrait dire qu'on commencerait dès maintenant pour aller en crescendo jusqu'en 2017.

Deuxièmement, vous suggérez qu'on accroisse les possibilités d'études postsecondaires en français langue seconde. Comme vous le savez, il s'agit d'une compétence provinciale. Que peut-on faire pour convaincre ces provinces de corriger les choses? En effet, à l'ouest de l'Ontario, il n'y a aucune exigence relative au français.

Troisièmement, en ce qui a trait aux célébrations, vous proposez la création d'un conseil de la jeunesse, dans les deux langues officielles, j'imagine, qui permettrait aux jeunes de célébrer la Confédération selon les critères et les objectifs de leur génération.

Monsieur Chartier et monsieur Fleury, je crois savoir que vous demandez trois choses. Vous me le direz si j'ai raté quelque chose.

Premièrement, vous voulez qu'on redouble d'efforts pour protéger votre langue.

Deuxièmement, vous aimeriez qu'on renforce les échanges de jeunes ou de gens de tous les âges avec le Québec.

Troisièmement, vous souhaitez qu'on célèbre votre drapeau en 2015.

Madame Perkins, je n'ai pas compris ce que vous souhaitez qu'on fasse. Je sais que ce que fait l'organisme Canadian Parents for French est formidable.

[Traduction]

J'aimerais que vous précisiez exactement quelle recommandation vous voudriez que nous formulions dans notre rapport au gouvernement dans le cadre des célébrations de la Confédération en 2017.

[Français]

Vous pouvez répondre en premier, madame Perkins.

Mme Lisa Marie Perkins: Merci, monsieur Dion.

[Traduction]

Notre mémoire contient quelques recommandations.

Tout d'abord, nous aimerions que toutes les célébrations au pays soient bilingues et qu'on ne s'appuie pas sur le fait que certaines collectivités... Je prendrai l'exemple de Red Deer lorsque nous avons la fête du Canada.

[Français]

ou une telle célébration.

[Traduction]

Si vous deviez demander aux gens du comité organisateur combien de francophones il devrait y avoir, ils ne sauraient pas nécessairement que 10 p. 100 des écoliers suivent un programme d'immersion ou de français de base. Ils ne connaîtraient pas l'histoire de Fort Normandeau ou ne sauraient pas que la collectivité a été fondée par des gens comme Guy Lacombe. Ils ne sauraient pas cela.

Nous recommandons tout d'abord de mettre davantage l'accent et de rendre beaucoup plus claires les exigences linguistiques pour les célébrations partout au pays.

Encore une fois, pour les étudiants qui apprennent le français comme langue seconde, et ça reprend ce que M. Cooke disait, cela signifie qu'on leur montre que le français est une langue vivante. C'est une langue qui se parle à l'extérieur de la salle de classe. Cela va au-delà des mathématiques et des études sociales. C'est ce que nous sommes. Cela fait partie de notre histoire et de tous les endroits où habitent les Canadiens.

Deuxièmement, nous aimerions qu'il y ait une reconnaissance officielle des gens comme moi qui sont bilingues, qui ont pris le temps d'apprendre les deux langues officielles pour tenter de vivre, travailler et jouer dans les deux langues et qui considèrent que c'est essentiel à notre identité.

Nous travaillons très fort sur le programme DELF, Diplôme d'études en langue française, afin que le bilinguisme soit officiellement reconnu partout au pays comme étant une compétence et un atout. Le bilinguisme c'est quelque chose que vous possédez, que vous pouvez montrer et célébrer.

Parmi nos recommandations, nous avons suggéré la création d'un hymne national bilingue. Je puis vous dire, puisque j'habite dans ce coin de pays, j'ai assisté au Stampede de Calgary cette année et je suis persuadé que vous avez entendu la controverse qui s'y est déroulée. Ce n'est que la version anglaise qui a été diffusée pendant le spectacle principal. Fait intéressant, les Calgariens ont dit que ce n'était pas acceptable, qu'ils souhaitaient une version anglaise et française. Je peux aussi vous dire que les gens ne savent pas ce que cela signifie.

Quelle est la vraie version du Ô Canada?

[Français]

Est-ce que c'est la version qu'on chante en anglais et celle qu'on chante en français,

[Traduction]

Est-ce la version bilingue qui est partagée partout au pays? Tous les Canadiens devraient avoir l'occasion de l'apprendre même si ce n'est que

[Français]

quatre phrases en français

[Traduction]

qu'ils apprennent, c'est notre hymne national et il devrait être représenté dans les deux langues.

[Français]

Merci.

Je ne sais pas si mes propos étaient clairs.

• (1200)

[Traduction]

M. Max Cooke: Plus brièvement, je dirais qu'en premier il s'agit des échanges culturels et linguistiques pour les apprenants de

français langue seconde. Je dis toujours qu'ils doivent faire cette connexion française de leur propre chef. Il faut que cette motivation intrinsèque vienne d'eux et que ce ne soit pas parce que quelqu'un leur dit de le faire et les échanges sont une excellente façon pour eux de trouver cette motivation.

Notre deuxième recommandation porte sur les possibilités d'apprentissage postsecondaire. Nous ne voulons pas que nos étudiants se contentent seulement du système qui leur est offert au Canada, qu'ils deviennent fonctionnellement bilingues ou mieux pour ensuite tout abandonner. Cela arrive chaque année.

Les célébrations du 150^e anniversaire pourraient permettre de laisser un patrimoine. Si nous pouvions transmettre le fait que ces programmes, ces programmes bilingues et ces programmes postsecondaires en français existent partout au Canada, cela laissera une empreinte sur le tableau d'ensemble de nos langues fondatrices.

J'ajouterais qu'au-delà de mes recommandations, d'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, il nous faut inclure les langues de nos Premières nations, sans parler des centaines de langues qui sont parlées au Canada chaque jour et dont l'empreinte dure depuis — je ne vais pas dire combien d'années; je ne suis pas historien — je dirais depuis très longtemps. Cela va bien au-delà des deux langues fondatrices. Je crois qu'il nous faut trouver des façons d'inclure tout cela.

Troisièmement, il y a le conseil des jeunes, le dialogue entre les jeunes.

[Français]

Il faut briser les deux solitudes. Or, ce sont les jeunes qui doivent être les porte-parole de tout cela et faire leur exploration. C'est là la troisième recommandation.

[Traduction]

Laissons-leur nous montrer la voie.

Pour ce qui est des cérémonies, toutes les cérémonies, sous une forme ou une autre, peu importe qu'elles aient lieu à Red Deer, à Bathurst ou ailleurs, devraient être bilingues. Il s'agit de ce que nous sommes.

[Français]

Le président: Merci.

Monsieur Chartier ou monsieur Fleury, avez-vous quelque chose à ajouter?

[Traduction]

M. Clément Chartier: Je crois que vous avez repris un de nos arguments. Cela est positif en soi.

En me basant sur l'exemple des Jeux olympiques, j'aimerais dire que l'engagement des jeunes Autochtones aux cérémonies d'ouverture et tout au long du mois qui a précédé les jeux a été une grande réussite. À défaut d'autre chose, s'il y avait une façon de s'assurer que les jeunes participent à de grands événements pendant cette année, cela serait assez motivant et assez utile également.

Le président: Merci.

[Français]

Nous allons faire une petite pause d'environ cinq minutes.

J'invite les témoins à partager leur repas avec nous.

• (1200) _____ (Pause) _____

• (1210)

Le président: Nous poursuivons la 63^e séance du Comité permanent des langues officielles.

Nous commençons par M. Trottier.

M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Encore une fois, merci aux invités d'être ici ce matin.

Tous les trois groupes de ce matin ont accordé une grande valeur à la jeunesse. Cependant, le point central de vos allocutions n'était pas nécessairement l'école. Vous avez plutôt insisté sur l'importance de créer des occasions pour que les jeunes se rencontrent en dehors de l'école afin de se connaître, de s'exprimer et de vraiment cultiver cette fierté et ce sentiment d'appartenance.

C'est un peu dans cet esprit qu'on essaie de planifier les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération du Canada. Il faut savoir aussi que cet anniversaire n'est pas seulement pour les jeunes. C'est pour tous les Canadiens.

Si on pensait à un volet jeunesse, quels seraient les éléments clés qui assureraient la participation des jeunes? Lorsque l'on crée ces occasions pour les jeunes, on risque toujours qu'ils ne viennent pas parce qu'ils ne sont pas attirés. Alors, quels seraient les éléments clés pour la jeunesse?

J'aimerais entendre les représentants des trois groupes, s'il vous plaît. On pourrait commencer par Canadian Parents for French.

• (1215)

Mme Lisa Marie Perkins: En tant que parent — mon fils a 15 ans —,

[Traduction]

Je répondrai en me basant directement sur ma propre expérience. Je dirais que non seulement il faut qu'ils aient la chance de se rencontrer, mais ils doivent aussi avoir l'occasion d'apprendre leur autre langue officielle. D'abord et avant tout, si nous n'avons pas cela,

[Français]

base dans le système d'éducation partout au Canada pour que les Canadiens et Canadiennes aient l'occasion d'apprendre leur deuxième langue officielle,

[Traduction]

nous ne pouvons pas avoir ce rapprochement que vous recherchez.

D'abord, notre expérience nous montre qu'il faut que ce soit accessible aux jeunes, dans leur seconde langue dans notre cas. Parfois, lorsque des artistes francophones viennent, ils vous confrontent à un nouveau style de langue, un niveau de langue différent de celui d'un francophone de souche par opposition à un francophile. Il faut s'assurer que les artistes puissent leur parler, où qu'ils soient.

Deuxièmement, il faut leur offrir des exemples d'eux-mêmes. J'ai aimé l'idée de M. Cooke d'avoir un jeune ambassadeur qui soit bilingue. Rien n'est plus emballant pour les jeunes que d'avoir quelqu'un qui leur ressemble et pas quelqu'un qui leur dit ce qu'il faut faire.

Troisièmement, nous sommes d'accord avec nos collègues de l'organisme Le français pour l'avenir. Laissons le soin aux jeunes

d'organiser cela. Ils savent ce qu'ils aiment, ce qu'ils veulent et ce qui les attirent. Nous ne faisons que deviner.

[Français]

M. Bernard Trottier: D'accord, merci.

Monsieur Cooke, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Max Cooke: Bref, il faut que ce soit cool.

M. Bernard Trottier: Et qu'est-ce que ça veut dire?

M. Max Cooke: Je suis vraiment trop âgé pour répondre.

Des voix: Ah, ah!

M. Max Cooke: Par contre, je peux le demander aux jeunes. Vraiment, tout simplement, je vous répondrais qu'il s'agit de le demander aux jeunes. Il y a deux organismes ici qui peuvent demander aux jeunes, bien à l'avance, ce qu'ils veulent apprendre de la Confédération et de notre histoire.

Auparavant aussi, je crois qu'il faudrait une approche fondée sur des enquêtes. On pourrait avoir des projets, peut-être même dans les écoles, basés sur le fait qu'ils ne connaissent rien de notre histoire et qu'ils doivent commencer de rien. Il faut qu'ils fassent une découverte personnelle qui soit propre à eux, les jeunes. Ça fait partie de leur histoire, peu importe si l'histoire vient d'eux. Comprenez-vous?

M. Bernard Trottier: Oui, oui.

M. Max Cooke: Il faut personnaliser tout ça. Comme je l'ai dit, il faut que ce soit

[Traduction]

dirigé par les jeunes, de jeunes garçons.

[Français]

M. Bernard Trottier: Monsieur Chartier et monsieur Fleury,

[Traduction]

qu'est-ce qui est important pour les jeunes Métis lorsqu'il s'agit de participer à ce genre de célébrations? Qu'est-ce qui les encourage à laisser de côté leurs distractions du moment pour aller y participer?

M. Clément Chartier: Merci, monsieur Trottier.

J'ai donné quelques exemples plus tôt. Avec les jeunes, ce qu'il faut c'est leur permettre de se rencontrer entre eux et de proposer leurs propres idées.

Nous avions ce qui s'appelait le Conseil consultatif national des jeunes Métis, mais malheureusement les fonds se sont taris il y a quatre ans donc ils n'ont pas pu se réunir à l'échelle nationale. Certains des membres de nos gouvernements provinciaux disposent de conseils des jeunes. Ils continuent de se réunir et de proposer des idées.

J'aimerais revenir à l'engagement social et aux échanges, principalement dans notre cas, avec les jeunes Métis et les jeunes du Québec pour qu'ils aient un contact social dans le cadre de camps. Batoche serait un endroit idéal dans l'Ouest. Je ne sais pas où cela pourrait avoir lieu au Québec. À Lachine, au Québec ce serait un bon emplacement car c'est de là que partaient les voyageurs qui se rendaient dans l'Ouest. Il s'agit là d'un lien historique.

Je dirais qu'en plus de l'enseignement linguistique, il faudrait qu'il y ait d'autres activités qui attirent leur attention, quelles qu'elles soient. Il pourrait s'agir de sports, de films ou de théâtre. Il pourrait y avoir des thèmes différents à chaque fois. En parallèle à cela, bien évidemment, il y aurait la langue et l'histoire, pour en apprendre sur les différentes cultures.

Cela serait important pour nous. Nos jeunes nous demandent cela depuis longtemps.

• (1220)

M. Bernard Trottier: Merci beaucoup.

[Français]

J'aimerais savoir une chose, rapidement. Que pensez-vous des différences entre le 150^e anniversaire et le centenaire du Canada? Qu'est-ce qui a changé au Canada au cours des 50 dernières années? Que pourrait-on faire de différent? Je ne sais pas si vous êtes tous assez âgés pour savoir ce qui s'est passé en 1967. À cette époque, il y avait beaucoup de projets. Alors, qu'est-ce qui pourrait, ou plutôt, qu'est-ce qui devrait être différent, cette fois-ci, avec le 150^e anniversaire?

Monsieur Cooke, avez-vous des idées à ce sujet?

M. Max Cooke: Vous me demandez quelle est la différence entre le 100^e anniversaire et le 150^e anniversaire, c'est bien ça?

M. Bernard Trottier: Exactement. Quelles devraient être les différences dans le format, dans les mécanismes, dans la façon dont on va célébrer l'anniversaire de la Confédération?

M. Max Cooke: Premièrement, je suis né en 1973.

Des voix: Ah, ah!

M. Max Cooke: Non, je suis sérieux.

Je dirais que l'immigration a changé. L'origine des jeunes et de leur famille a changé. La situation continue de changer, et elle est certainement différente de celle de 1967.

Je trouve que, chez les jeunes, les médias sociaux ont changé la donne. Même nous, nous ne comprenons pas de quelle façon cela s'est fait, mais cela a tellement changé la donne.

[Traduction]

Si vous n'en tirez pas parti, et que vous n'allez pas chercher les jeunes, vous passez à côté d'une belle occasion de leur permettre de s'exprimer et de participer.

[Français]

Alors, je nommerais ces deux points, tout simplement.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Lauzon.

[Français]

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins d'être ici cet après-midi.

On a deux bons exemples de jeunes anglophones qui ont pris la décision, quand ils étaient jeunes, d'apprendre la deuxième langue officielle. N'est-ce pas, madame Perkins et monsieur Cooke? Je crois bien que vous avez pris cette décision quand vous étiez jeunes. Ce sont deux bons exemples de ce que nous essayons de faire ici, dans notre pays.

Avez-vous des idées de ce qu'on pourrait faire, pendant les célébrations du 150^e anniversaire, pour encourager les jeunes à

décider, comme vous l'avez fait autrefois, d'apprendre la deuxième langue officielle? Que ce soit le français ou l'anglais, il n'y a pas de différence. Y a-t-il quelque chose qu'on pourrait faire, pendant les célébrations, pour encourager les jeunes à apprendre la deuxième langue officielle, pour leur faire comprendre que c'est cool, comme vous le dites?

On va commencer par Mme Perkins.

Mme Lisa Marie Perkins: Merci.

[Traduction]

Oui, c'est vrai, même si je vais vous dire que c'était grâce à mes parents que je suis bilingue. Ce sont les parents qui prennent les décisions en matière d'éducation, même si la raison pour laquelle ils continuent à pratiquer leur autre langue officielle ou leur bilinguisme, en tant qu'adultes, ne dépend que d'eux-mêmes. Pour quelqu'un comme moi, je l'ai décidé quand j'ai commencé l'université. Les parents prennent ces décisions pour leurs enfants à la maternelle, en première année ou même lorsqu'ils ont la chance d'avoir l'immersion tardive, dans certaines de nos collectivités du Canada.

Je ne veux pas dire que ce n'est pas important de vouloir faire participer les jeunes, mais cela commence quand les gens sont petits, avant qu'ils ne soient des jeunes. Il s'agit de donner l'information aux parents et leur expliquer pourquoi le fait d'être bilingue est un si grand atout, leur montrer comment cela renforce le caractère d'une personne, comment cela contribue à bâtir une collectivité et à bâtir un pays. Il s'agit d'un choix que chaque parent devrait pouvoir faire et auquel il devrait avoir accès dans leur collectivité. C'est primordial. Nous disons qu'il faudrait commencer par là.

• (1225)

M. Guy Lauzon: Merci.

Monsieur Cooke.

[Français]

M. Max Cooke: Moi, je remercie ma mère. En 1978, à Brantford, en Ontario, c'était la première classe d'immersion française. À Brantford, on ne peut pas...

M. Guy Lauzon: Qu'est-ce qu'on peut faire pendant les célébrations pour encourager d'autres jeunes à faire comme vous?

M. Max Cooke: Comme je l'ai dit avant, il faut que les jeunes réalisent, de façon frappante, qu'ils peuvent parler français hors de la classe, à d'autres personnes que leurs professeurs. Il est question encore une fois d'échanges.

Également, je veux entendre de moins en moins les jeunes dans les écoles se demander pourquoi ils apprennent le français. Ça aussi, c'est la connexion qu'il faut faire...

M. Guy Lauzon: Je m'excuse de vous interrompre, mais je voudrais vous poser une deuxième question, à laquelle j'aimerais obtenir une réponse assez rapide.

Sauf erreur, vous avez tous les deux mentionné que toutes les célébrations devaient avoir lieu dans les deux langues officielles. Faut-il que ce soit complètement bilingue, que ce soit au Québec ou en Alberta?

[Traduction]

Mme Lisa Marie Perkins: Effectivement, pourquoi pas? C'est vrai. Dans ma province, il faut s'engager à fond ou rester à la maison.

[Français]

M. Guy Lauzon: C'est beau.

M. Max Cooke: Selon moi, comme je l'ai dit à M. Dion, cela représente ce que nous sommes. Cela devrait faire partie des célébrations partout au Canada, absolument.

M. Guy Lauzon: Merci.

Le président: Merci, monsieur Lauzon.

Madame Michaud, c'est à vous.

Mme Éleine Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Merci.

En fait, madame Perkins, je vais poursuivre sur la même lancée. Personnellement, j'ai beaucoup apprécié que vous insistiez, tout comme M. Cooke, sur l'importance du bilinguisme dans toutes les célébrations.

Je lisais un peu le document que vous nous avez remis. Vous nous parlez du spectacle *Bilingualism Rocks* qui a été présenté même dans des régions éloignées du Canada et qui a suscité beaucoup d'intérêt et connu du succès.

Pourriez-vous nous donner des exemples concrets de moyens d'intégrer des dimensions francophones dans des petites communautés rurales de l'Alberta, par exemple, ou d'autres régions du pays?

[Traduction]

Mme Lisa Marie Perkins: Je peux parler

[Français]

de la ville de Red Deer. Dans cette ville, on a un carnaval en français avec des bûcherons

[Traduction]

qui semble être partout en Alberta

[Français]

pour faire de la tige

[Traduction]

et autre chose comme ça.

Pour ce qui est du CPF, je vais laisser le soin à notre directeur général de vous donner un très bref exemple qui est celui de *Bilingualism Rocks* et de parler de certaines des histoires de réussite que nous avons eues.

[Français]

M. Robert Rathon (directeur général, Bureau national, Canadian Parents for French): Merci.

La tournée *Bilingualism Rocks* a quand même visité plusieurs communautés en Colombie-Britannique, au Yukon et, durant sa deuxième année, en Alberta. Ce spectacle a été joué devant des milliers d'écoliers, dans plusieurs communautés.

Une des clés du succès de ce projet était le fait que les animateurs ou les artistes étaient capables de s'adapter aux capacités linguistiques de leur public. Donc, quand ils jouaient devant un public francophone, le contenu était fort, les références étaient partagées et par les artistes et par les jeunes. À d'autres moments, ils étaient capables de s'adapter lorsqu'ils jouaient devant un parterre majoritairement anglophone, peut-être composé d'élèves de troi-

sième année qui étudiaient le français de base pour la première année.

La clé, c'est de toujours présenter des contenus d'une façon telle que le public puisse les comprendre et les intégrer aisément. Encore mieux, durant la deuxième année, nous leur avons demandé de trouver des contenus rattachés à la spécificité géographique et culturelle de l'endroit.

À bien y penser, le patrimoine linguistique francophone est très riche dans tout le Canada. Je parle à titre de personne venant de la Colombie-Britannique, et je peux vous assurer que l'histoire francophone en Colombie-Britannique est abondante. Elle est peu et mal connue, mais elle existe. Donc, ces histoires sont autant d'occasions de découvrir un patrimoine linguistique, qui est vraiment un patrimoine partagé.

Comme dernier point, j'aimerais dire que nous soulignons toujours le fait que le patrimoine n'est pas la propriété exclusive d'un groupe de Canadiens. C'est un patrimoine qui peut être partagé par tout le monde et qui, selon certaines nuances, enrichit la vie de tout le monde. C'est un peu cela.

Mme Éleine Michaud: Dans le fond, c'est un élément intégrateur, un élément fondateur de notre identité. Il devrait faire partie de toutes les célébrations, d'une manière ou d'une autre.

M. Robert Rathon: Je suis d'accord avec vous.

Mme Éleine Michaud: Monsieur Cooke, avez-vous certaines suggestions?

M. Max Cooke: Encore une fois, je dirais de demander aux jeunes. Il faut aussi leur proposer de vraies activités, des activités créatives, hors des sentiers battus.

J'ai vécu une brève expérience à Thunder Bay. J'étais avec un groupe de jeunes garçons bilingues de huitième année. Ils ne voulaient pas aller à l'école secondaire. J'ai fait avec eux un petit exercice en joual, afin qu'ils puissent parler d'une façon différente et qu'ils apprennent la langue et la culture québécoises. Ça a été un énorme succès. On ne pourrait peut-être pas répéter cela dans les écoles, bien sûr, mais il faut penser comment on peut faire vivre des expériences réelles aux jeunes, parce que les jeunes qui sont en immersion française ne parlent pas français entre eux.

Par ailleurs, il faut qu'un jeune élève qui est en immersion française parle à un francophone, de jeune à jeune. Ça change complètement l'atmosphère et l'environnement.

● (1230)

Mme Éleine Michaud: Merci.

En ce qui a trait aux jeunes et à votre conseil de la jeunesse, sauf erreur, vous aimeriez qu'ils aient un véritable pouvoir décisionnel sur le plan de la planification et de la mise en place des célébrations du 150^e anniversaire.

M. Max Cooke: Absolument, car ils constituent notre avenir.

Mme Éleine Michaud: Je vous remercie.

Comme il ne me reste pas beaucoup de temps, je vais tenter de poser une brève question.

Monsieur Chartier et monsieur Fleury, comment voyez-vous les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération dans les petites communautés éloignées où se trouvent des gens d'origine métisse?

M. Norman Fleury: Laissez-moi faire un retour en arrière pour vous expliquer mon histoire. Je n'ai jamais eu la chance de m'exprimer à propos de la place de mon peuple dans l'histoire du Canada. En effet, on n'en parlait pas dans les cours, à l'école.

Mes enfants sont dans une communauté anglophone, et eux non plus n'ont pas une telle chance; le curriculum ne contient pas de michif. Il n'y avait pas de michif non plus dans mon temps, à Saint-Lazare, au Manitoba. Aujourd'hui, tout est en français à Saint-Lazare, mais quand j'étais à l'école, il n'y avait qu'une demi-heure de français et une demi-heure de catéchisme. Nous n'avons pas eu cette chance, à cette époque. Mes enfants non plus n'ont pas cette chance.

Il n'y a pas de contrôle. Il y a un contrôle du gouvernement, du village, de la ville ou des grandes villes, mais pour notre part, nous ne sommes pas encore reconnus, et il est temps que nous le soyons.

Notre président, M. Chartier, a dit qu'il y avait eu des organisations pour les jeunes à un certain moment. Quand ils venaient, ils célébraient entre eux. On parle de jeunes de 12 à 29 ans, dont certains avaient déjà des enfants. Ils n'ont pas eu cette chance. Nous avons bien essayé de leur donner plus de chances en organisant les célébrations de la Fédération des Métis du Manitoba. Maintenant, ils n'ont plus de chances, parce qu'il n'y a plus d'argent pour répondre à leurs besoins. Ça s'arrête là. Dans les écoles, c'est une autre histoire.

Je voudrais aller à Batoche, où il y a des camps spécialement pour les enfants métis afin qu'ils apprennent la langue michif et la langue française. Il n'y a que deux langues. À Saint-Lazare et à Saint-Laurent, au Manitoba, c'est tout en français. Par contre, les autres communautés de Métis n'ont pas d'écoles qui enseignent spécialement la langue michif, le chant, la musique, les légendes, les mystères, et tout ce qui touche cette langue. Il n'y en a pas, alors ils ne peuvent pas l'apprendre.

•(1235)

Le président: D'accord. Je vous remercie, monsieur Fleury.

Monsieur Chisu, vous avez la parole.

M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs présentations.

Je vais poursuivre en anglais.

[Traduction]

Le 150^e anniversaire de la Confédération est une étape importante dans l'histoire de notre pays. Notre pays est unique en son genre dans le monde, avec de nombreuses personnes de différentes origines qui contribuent à faire du Canada le meilleur endroit où vivre, aujourd'hui.

L'importance de l'histoire et de notre dualité linguistique est primordiale, à mes yeux. Il est important que le Canada demeure un des chefs de file en matière de créativité dans le monde.

Je comprends M. Norm Fleury de la Nation métisse, car ma langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et que je parle plusieurs autres langues.

Comment votre organisation peut-elle contribuer à impliquer non seulement le gouvernement fédéral, mais aussi les gouvernements provinciaux et les autorités municipales qui devraient à mon sens participer aux grandes célébrations que nous aurons? Le 150^e anniversaire est une étape historique. Il permet de mettre en valeur le début de notre histoire jusqu'à ce que nous sommes devenus aujourd'hui, à savoir un grand pays.

Que pouvez-vous apporter et comment pouvez-vous obtenir la participation d'autres ordres de gouvernement? Quelles recommandations avez-vous à nous faire pour que cette étape importante de notre histoire se solde par un succès, qu'elle soit utile et qu'elle reflète entièrement notre dualité linguistique? Quels sont les thèmes

que vous ou votre organisation aimeriez proposer et souligner pendant cette célébration de notre pays?

J'aimerais que vous y répondiez tous.

Mme Lisa Marie Perkins: Canadian Parents for French jouit d'une position unique pour aider à travailler avec tous les ordres de gouvernement et, effectivement, avec les gens sur le terrain. Comme je l'ai dit plus tôt, nous sommes un regroupement de parents des quatre coins du pays, principalement anglophones et qui ont pris la décision de placer leurs enfants en immersion française ou dans un programme de français de base.

Nous avons des sections partout au pays dans quasiment toutes les collectivités du Canada. Nous travaillons avec les municipalités pour offrir des camps en français. Nous avons de bonnes relations avec nos autorités municipales. Nous avons de bonnes relations avec les commissions et conseils scolaires, francophones, publics et privés, selon les endroits. Nous avons une direction générale dans chaque province. Leur mission et mandat consistent à

[Français]

de travailler bien fort avec le gouvernement provincial.

[Traduction]

Ils travaillent beaucoup avec les ministères de l'Éducation et veillent à ce qu'il y a un lien avec nous. Notre travail, au conseil national, est de jouer le rôle de pilier et collaborer avec le gouvernement fédéral et nos partenaires à l'échelle nationale.

Si je devais choisir un thème, je dirais que le français se porte bien et le français est quelque chose dont nous devons être très fiers.

Une fois de plus, ce qui est différent des célébrations du 100^e anniversaire, auxquelles je n'ai pas assisté, c'est qu'il s'agissait d'un legs plus traditionnel. Je crois que nous avons l'occasion ici d'avoir un legs plus humain avec ce 150^e anniversaire et miser sur les forces de nos gens.

Encore une fois, il y a de plus en plus de Canadiens qui s'identifient comme étant bilingues. Si nous pouvions vous confier un objectif plus ambitieux, ce serait de faire en sorte que l'éducation en français partout au pays soit un droit pour tous nos enfants.

M. Max Cooke: Je crois qu'il s'agit d'une occasion de prise de conscience, pas seulement chez les jeunes, mais chez tous les Canadiens, la conscience qu'il y a deux langues fondatrices, mais qu'il y a également de multiples langues des communautés des Premières nations. Il s'agit d'une prise de conscience que les collectivités minoritaires francophones existent, et pas simplement au Québec. C'est une prise de conscience que les communautés de nos Premières Nations sont vivantes et dynamiques dans tout le Canada. Il s'agit de faire en sorte que le Canadien moyen dépasse son propre milieu provincial et pense à l'échelle nationale. Je crois qu'il y a beaucoup de pain sur la planche, et c'est pourquoi j'appelle cela une prise de conscience.

Un événement comme celui-ci donne l'occasion de rassembler tous les gens à qui vous vous êtes adressés, au-delà de nos organisations, ensemble. Trop souvent, les Canadiens ont tendance à faire le contraire. Je crois que cela pourrait réellement être une occasion.

•(1240)

Le président: D'accord, merci.

[Français]

Monsieur Dionne Labelle, vous avez la parole.

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NPD): Merci à tous et à toutes d'être ici parmi nous aujourd'hui.

Je suis heureux à propos de tout ce qui a été dit aujourd'hui. Depuis le début de nos séances à ce sujet, nous avons reçu beaucoup de représentants d'institutions comme les musées, l'ONF et d'autres. Aujourd'hui, nous avons deux groupes de gens qui aiment le français et qui aiment partager cet amour avec les jeunes. Je trouve ça fantastique que vous soyez ici. Vous faites des choses formidables.

Quand Statistique Canada a publié ses récentes données sur la situation du bilinguisme au Canada, je vous avoue que nous avons été plusieurs à nous inquiéter, particulièrement pour les groupes de jeunes, où le bilinguisme est passé de 15 p. 100 à 11 p. 100. C'est le groupe d'âge que vous visez.

Je pense personnellement que le 150^e anniversaire de la Confédération peut être un moment important pour redonner aux jeunes le goût d'apprendre les langues. Vous n'avez pas participé aux audiences du 150^e anniversaire et je trouve cela très dommage. En effet, l'avenir de cette dualité linguistique passe principalement par vos organismes. Le secteur institutionnel peut faire quelque chose, mais c'est avec les gens de la base que cela se vit.

Jusqu'à présent, je n'ai pas entendu de projets impliquant les jeunes, des projets qui auraient une dimension et qui agiraient un peu comme un électrochoc pour renverser la tendance. Selon moi, le 150^e anniversaire devrait permettre à 150 000 jeunes de se déplacer dans tout le Canada. J'aimerais vous entendre à cet égard. Quels projets avez-vous qui seraient de nature à allumer les gens et à les faire participer à cette démarche?

Le président: Monsieur Chartier, monsieur Fleury ou monsieur Cooke, voulez-vous répondre à la question?

M. Max Cooke: Est-ce qu'on parle d'une idée *blue-sky*?

M. Pierre Dionne Labelle: Oui, s'il y a lieu. Je pense à quelque chose pour nous allumer un peu.

M. Max Cooke: L'environnement de notre Forum national des jeunes ambassadeurs se compose à moitié de gens francophones et à moitié de gens anglophones. C'est magique d'avoir ce genre d'échanges. Comment pourrait-on passer de 30 élèves à des centaines ou des milliers d'élèves? Je pense que c'est de ça que vous parlez. Il faut trouver le moyen d'établir ce genre de connexions.

J'avais l'idée de faire des échanges de façon virtuelle, mais je ne suis pas certain que cela ait la même pertinence que d'avoir un échange direct entre deux jeunes personnes. Je n'ai pas toutes les réponses quant aux façons de faire, mais si on peut faire augmenter ce genre de connexions, c'est là que ça va éclater.

M. Pierre Dionne Labelle: En effet, l'occasion est belle, mais on s'est fait dire qu'il n'y avait pas de budget pour le moment. On ne sait pas trop où cela s'en va. On n'a pas encore de comité de planification. C'est le temps ou jamais de proposer des projets qui brassent les gens et grâce auxquels, dans 25 ou 30 ans, la dualité linguistique ne sera pas une affaire d'intellectuels, un concept théorique, mais une réalité sur le terrain. C'est le défi auquel vous êtes confrontés.

Prenons le cas des jeunes allophones. Supposons que je suis un Chinois qui arrive en Colombie-Britannique, que ma langue maternelle est le mandarin et que je vais à l'école anglaise. Qu'est-ce qui me motive à apprendre le français?

Le président: Allez-y, monsieur Cooke.

M. Max Cooke: Tout simplement, d'après mon expérience, si les membres d'une famille arrivent d'un autre pays et constatent qu'au

Canada leurs enfants peuvent apprendre le français, l'anglais et leur langue maternelle, ils se disent: « Pourquoi pas? » C'est absolument un avantage. C'est une tendance qu'on observe de plus en plus. Il y a de jeunes allophones qui sont inscrits dans les programmes d'immersion.

[Traduction]

Mme Lisa Marie Perkins: J'aimerais vous rassurer en vous disant que, à notre avis, l'immersion française et les programmes de français de base, tout comme la demande pour ces programmes, se portent très bien dans notre pays. Il y a des listes d'attente. Il y a des limites qui sont imposées à ces programmes et que les parents trouvent très frustrantes. Les districts scolaires adoreraient disposer d'un plus grand nombre de classes et d'enseignants qualifiés pour en offrir plus.

Pour ce qui est de la population allophone, CPF a commandité une étude, il y a deux ans, sous la houlette de Callie Mady qui travaillait tout particulièrement avec la population allophone. Une des choses que nous nous sommes réjouis d'apprendre, c'est que, parmi les statistiques obtenues, 80 p. 100 des parents allophones, s'ils se faisaient dire que leur enfant pouvait participer à un programme d'immersion, l'auraient inscrit pour apprendre les deux langues officielles.

• (1245)

Le président: D'accord, merci.

Monsieur Wilks.

M. David Wilks (Kootenay—Columbia, PCC): Merci, monsieur le président, et je remercie tous ceux qui sont ici aujourd'hui.

Ma question s'adresse au Ralliement national des Métis et plus précisément à M. Fleury.

Je suis membre de la GRC à la retraite. Je suis fasciné par l'histoire, surtout lorsqu'on voit comment notre histoire dans l'Ouest a commencé avec la Police montée du Nord-Ouest, notamment au Manitoba. Il existe de tristes histoires en ce qui a trait aux Métis et à la Police montée du Nord-Ouest.

Cela étant dit et pour essayer d'établir un lien avec le sujet d'aujourd'hui, je me demande si vous pourriez nous parler de plusieurs choses. Il me semble que les Métis ont une magnifique histoire à raconter, car à mon avis ils ont influencé la Confédération. Si je dis cela c'est parce que la Police montée du Nord-Ouest a été créée pour veiller à ce que tous les membres de l'époque puissent parler les deux langues officielles. Ce n'était pas à cause de ce qui se passait dans l'Est du Canada. C'était parce que on reconnaissait qu'ils auraient besoin des deux langues dans l'Ouest. À cause de cela, lorsque la Police montée du Nord-Ouest est arrivée à Dufferin, ils se sont rendus à l'évidence qu'ils leur faudrait pouvoir parler avec les Métis. Les Métis avaient leur propre langue, le mitchif. Ils se sont aperçus qu'ils pourraient dialoguer dans une certaine mesure.

Je crois qu'il est vraiment important que nous racontions cette histoire dans les deux langues officielles, car c'est vraiment comme cela que tout a commencé dans l'Ouest du Canada. C'est si important.

Je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus à ce sujet. Vous avez parlé de camps. Je crois que c'est une excellente idée. Il me semble que nous avons toutes sortes de préparatifs avant cela, puis nous avons toute l'année pendant laquelle les Métis peuvent raconter leur histoire car elle remonte avant 1867 jusqu'à aujourd'hui. Quand je raconte aux gens que le Dominion du Canada a acheté la terre de Rupert moyennant 300 000 livres britanniques — on ne peut pas acheter une maison à Vancouver pour 300 000 livres. C'est extraordinaire. Je suis tout simplement fasciné par cela.

M. Norman Fleury: Merci.

Lorsqu'on me pose des questions qui sont très ouvertes, mon esprit s'élargit. Lorsque vous parlez de la Police montée du Nord-Ouest, « *simâkanis* » veut dire « police » en cri. Mon arrière-grand-père, Edward « Maakun » Fleury était dans la Police montée du Nord-Ouest. Notre famille avait, jusqu'à ce que mon grand-père nous quitte, une connection avec la Police montée du Nord-Ouest.

Vous disiez que nos gens étaient de grands interprètes, ainsi que les médiateurs et les intermédiaires dans le processus d'édification de ce pays. D'abord et avant tout, en raison de notre héritage mixte nous avons toutes les langues, toutes les diversités. On avait besoin de nous pour bâtir ce pays. Lorsque le peuple Dakota est venu à Cypress Hills, ce sont nos gens qui ont ramené Sitting Bull vers son territoire, car ils connaissaient le lakota.

Même avant que le Canada n'existe, nous étions impliqués dans la l'exploration du pays par le biais du commerce de la fourrure. Nous avons en fait eu notre premier drapeau dans ce pays avant que le pays n'ait de drapeau. Lorsque l'on parle du caractère distinct de notre peuple, à savoir le peuple mitchif, nous avons notre langue, nos histoires, nos chants, notre musique et nous avons tout cela ensemble.

Si l'on veut identifier ce dont nos jeunes ont besoin, nous devons les habilitier en les incluant. Il faut leur demander ce qu'ils veulent. Ils peuvent me poser des questions, à moi en tant qu'aîné, et je dois leur fournir une réponse. C'était la même quand j'avais 13 ans et que je posais des questions à ma grand-mère. Je prenais le petit déjeuner chez ma grand-mère. Elle me faisait du gruau tous les matins et, pour une raison que je ne connais pas — c'est Dieu qui m'a dit que je devais demander à ma grand-mère ce qu'était le mitchif et d'où il provenait — je lui ai demandé dans ma langue:

[*Le témoin s'exprime en langue autochtone.*]

« Grand-mère, où avons-nous eu cette langue? D'où vient-elle? »

Elle m'a regardé les yeux écarquillés et m'a demandé pourquoi je lui avais posé une question que personne ne lui avait posée auparavant. Elle m'a répondu qu'elle ne pouvait pas me donner de réponse pour l'instant, car je l'avais prise par surprise, mais qu'elle y réfléchirait. Elle m'a dit que je devrais aller manger avec elle tous les jours et que je devrais probablement retourner le lendemain matin pour le petit déjeuner. J'y suis allé et elle m'a dit qu'elle y avait pensé. Pour une femme qui n'avait jamais été à l'école un seul jour de sa vie, elle avait des connaissances d'un niveau universitaire de sa culture et de son identité de personne mitchif.

Elle m'a dit que Dieu avait créé ce monde et les peuples de l'étranger. Elle m'a dit que les Français avaient le français, les Allemands avaient l'allemand. Elle m'a dit que tout le monde avait une langue et que dans ce pays, les Premières Nations avaient une langue. Elle m'a dit que les Dakotas parlaient le dakota et que les Cris avaient la langue cri, puis ce fut notre tour. Elle m'expliqua que notre langue était une langue donnée par Dieu et que c'est une langue du territoire, que c'est une langue spirituelle.

C'est la réponse que me donna ma grand-mère. Quelle autre explication pourrait-on donner? Les linguistes font toutes sortes de recherches — ils n'ont toujours pas fini — et ils veulent savoir d'où vient le mitchif.

Lorsque nos jeunes s'organisent, ils parlent des effets de la Confédération. Ils parlent des effets de la perte de leur histoire. Ils parlent de se donner les moyens et de guérison. Voici le genre de choses qui sont importantes. Je parle particulièrement des Métis, car je suis ici à cette table pour parler au nom d'une nation précise, ma nation. C'est ce que nous devons faire et il faut sanctionner les gens pour ajuster notre histoire. Nous devons suivre des protocoles.

• (1250)

Nous avons toute la chance du monde. En Saskatchewan, il y a une communauté francophone à l'université. Nous avons tenu des discussions en table ronde où nous avons parlé de l'évolution de la langue pour voir comment elle était devenue la langue mitchif. Nous avons également l'anglais, dont je me sers aujourd'hui et que nous utilisons tous les jours, mais nous ne nous servons pas de la langue mitchif tous les jours. Nous devons donc nous assurer qu'elle est incluse.

Merci.

Thank you.

[*Français*]

Le président: Merci, monsieur Fleury.

Madame Perreault, vous avez la parole.

Mme Manon Perreault (Montcalm, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence.

Mes questions vont s'adresser à M. Chartier et à M. Fleury.

Votre présence ici démontre quand même votre intérêt pour votre culture et votre langue. J'ai deux petites questions que je vais poser l'une après l'autre, et vous me répondrez par la suite.

Plus tôt, vous avez partagé avec nous des choses au sujet de votre langue. Vous nous avez parlé des histoires, de vos chansons. En ce moment, au sein de votre communauté, y a-t-il des mesures incitatives concrètes qui font en sorte d'intéresser davantage vos jeunes à votre langue afin qu'ils puissent la transmettre aux autres générations?

Avez-vous des suggestions quant à la façon de s'assurer que le gouvernement du Canada va réserver à votre langue un espace dans la planification des célébrations du 150^e anniversaire?

[*Traduction*]

M. Clément Chartier: Merci pour la question.

Avant d'y répondre précisément, je voulais dire plus tôt que depuis 1967, nous avons eu le rapatriement de la Constitution. Nous avons la Loi constitutionnelle de 1982 et la reconnaissance des droits inhérents des peuples autochtones à l'autodétermination gouvernementale. Il s'agit d'un énorme changement. À l'avenir, nous devons discuter de gouvernement à gouvernement, de nation à nation, particulièrement dans notre cas avec la Nation métis. Nous avons des choses à contribuer.

En ce qui concerne les questions précises, nous recevons un appui du gouvernement fédéral pour une école maternelle. Par exemple, dans ma collectivité, nous hissons le drapeau de la nation métis de manière à ce que les enfants de trois à quatre ans puissent voir le drapeau. On y enseigne la langue mitchif, tout comme à l'école primaire. Nous avons un centre de l'amitié, bien entendu, où nous interagissons et cela se répercute partout ailleurs. Je voyage partout sur le territoire de la nation métis et j'y vois souvent notre drapeau, ce qui prouve qu'il est là. Les gens eux-mêmes désirent s'impliquer davantage, mais ils n'en ont pas suffisamment la capacité. Je l'ai mentionné plus tôt.

Une des façons de nous impliquer c'est d'aller de l'avant. Cette table est un bon endroit, mais nous avons deux organisations et vous avez un gouvernement de la nation métis. Nous devrions nous parler de gouvernement à gouvernement. Nous sommes un des trois ordres de gouvernement de ce pays.

Dans le rapport de Patrimoine canadien et probablement dans celui-ci, on dit qu'il faut engager le gouvernement provincial dans le processus. Nous devons le faire. La nation métis dispose d'un mécanisme tripartite qui permet d'avoir les deux ordres de gouvernement ainsi que nous-mêmes à la table. Nous avons beaucoup à offrir. Il nous faut simplement être présents. Notre engagement est là, nous avons beaucoup à apporter et nous sommes désireux de contribuer.

• (1255)

[Français]

Mme Manon Perreault: Voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Norman Fleury: En fait, les deux langues officielles du Canada, la langue anglaise et la langue française, sont toujours utilisées dans les communautés où on les enseigne. Mes enfants parlent en anglais 99 % du temps; ils parlent donc en français 1 % du temps. C'est en raison de l'assimilation qu'ils parlent les langues du pays.

Ma fille et mon fils appelaient leur grand-mère « mémère »; ils ne l'appelaient pas « *koohkoum* ». Je les ai encouragés à utiliser la langue française chez nous, mais comme ma femme est anglophone, la langue parlée au sein de la famille, c'est plutôt l'anglais.

Nous encourageons les jeunes Canadiens lors de nos célébrations. Je pense à la Fédération des Métis et à l'événement Retour à Batoche. Leur musique, leurs histoires, leurs danses, leurs chants, tout se fait en anglais. Cela se fait aussi en français, mais pas dans notre langue, le michif. Néanmoins, nous commençons à encourager un peu plus nos jeunes.

Le président: Merci.

Madame Bateman, vous avez la parole.

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins d'être ici.

Je viens du Manitoba, aussi, et je suis membre de votre organisation. J'ai deux enfants. Il y a quelques années, mon fils a commencé un programme d'immersion tardive à 12 ans. Il est magnifique maintenant, comme toujours, parce qu'il est mon bébé. Toutefois, ma fille a suivi l'exemple de son frère aîné et a commencé en français dès le début.

Dans ma circonscription, beaucoup de parents, comme moi, valorisent le français. Bien que nous n'ayons pas beaucoup de francophones, nous avons beaucoup de francophiles. Beaucoup de personnes qui habitent dans notre communauté valorisent la dualité linguistique dans notre pays.

Je suis l'une de vos membres, mais je serais très curieuse de savoir quelle est votre stratégie pour obtenir l'attention des jeunes.

Le président: Merci, madame Bateman.

Veuillez répondre brièvement, madame Perkins.

Mme Lisa Marie Perkins: D'accord, je vais répondre brièvement.

[Traduction]

Pour les inclure, encore une fois, il s'agit d'en faire une langue vivante, que ce soit par le biais d'échanges, par le biais de visites de groupes culturels ou par le biais de comportements modèles, notamment demander aux diplômés des programmes d'immersion de revenir et de dire « Regardez-moi maintenant. Veuillez rester. Veuillez continuer. »

• (1300)

[Français]

Le président: Merci.

Monsieur Chartier, veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

[Traduction]

M. Clément Chartier: Merci, monsieur le président.

Je voulais simplement dire que nous avons des documents que nous allons laisser au greffier et qui donnent des exemples de mitchif auxquels vous pourrez vous référer. L'autre chose, en ce qui concerne 2017, c'est la traduction. J'ai mentionné que nous avons un livre. Ce serait excellent si nous pouvions le faire traduire en français, ainsi que nos sites Web et d'autres documents en préparation de 2017 et au-delà. La traduction serait très importante.

Le président: Merci pour ces documents monsieur Chartier. Nous allons nous assurer de les distribuer aux membres du comité.

[Français]

Je vous remercie tous de vos témoignages.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>